



Audit PS en HAD Occitanie Méthodologie 2018

CPIAS Occitanie

Contexte

- ▶ Historique
 - à l'origine audit GREPHH : PS en Etablissement de santé 2011
- ▶ Groupe régional HAD en LR
 - réalisation d'un premier audit PS en HAD en 2011, Deuxième tour en 2014
- ▶ Plaquette RI en HAD (cible patient et IDEL) disponible pour les HAD LR janvier 2016
- ▶ Troisième tour audit novembre 2016
- ▶ Quatrième tour, élargi à l'ensemble des HAD d'Occitanie, Novembre 2018



Principes



▶ Objectifs

◦ Principaux : évaluer

- la politique institutionnelle, les ressources disponibles
- la formation et les attitudes du personnel

◦ Secondaires

- sensibiliser le personnel et la direction de l'établissement
- promouvoir les PS
- valoriser les efforts entrepris +/- évaluer la plaquette HAD

▶ Champs d'application

- établissements d'hospitalisation à Domicile d'Occitanie
- tout professionnel paramédical en contact avec le patient : salarié ou libéral

Application

- Création formulaire Google doc par le CPIAS :
 - un questionnaire structure, **tenant lieu d'inscription**
 - un questionnaire professionnel
- Période de saisie :
 - Avant mi octobre, questionnaire structure
 - Lancement pour la **semaine sécurité patient le 26 novembre** , saisie professionnel jusqu'à **mi décembre 2018**.
- Le formulaire professionnels de santé est **diffusé par chaque structure à l'ensemble des PM** intervenus dans l'HAD : un lien commun
- Résultats établissements automatisés, renvoyés par le CPIAS début 2019
 - Tableurs Excel des réponses avec poster automatisé



Contenu du questionnaire



- ▶ Une fiche structure: **Obligatoire**
Un lien pour saisie par le responsable de l'audit, **tenant lieu d'inscription**



- ▶ Une fiche par professionnel
Un lien pour envoi mail aux professionnels à transmettre par le responsable de l'audit

Organisation proposée :

Structure EHAD

- ▶ Questionnaire en ligne accessible à partir d'un lien transmis fin septembre par le CPIAS
- ▶ Tenant lieu d'inscription à l'audit
- ▶ Création de votre HAD dans le menu déroulant du questionnaire professionnel (donc important de répondre avant le 15 octobre)

Organisation proposée : Professionnels para-médicaux

- ▶ Questionnaire en ligne accessible à partir d'un lien à transmettre à vos équipes et aux intervenants libéraux
- ▶ Un seul formulaire de saisie avec menu déroulant / nom de l'EHAD (si inscription via fichier structure)
- ▶ L'analyse est centralisée par le CPias avec une analyse régionale et après tri par nom de structure: envoi résultat par structure HAD



Fiche structure



Politique promotion PS



Procédures et évaluation



Ressources domicile du patient et gestion déchets



Fiche professionnel



Statut : salarié ou libéral



Formation PS



Hygiène des Mains

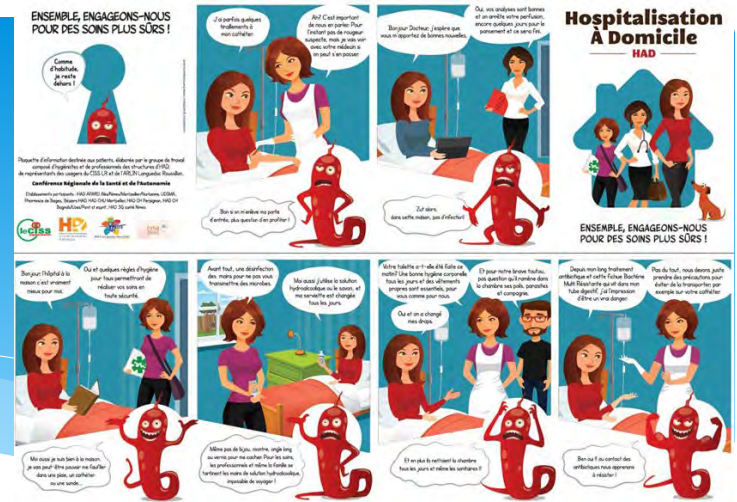
- Technique
- Indication



Port des EPI

- Gants
- Protection de la tenue
- Masques
- Lunette

Fiche professionnel Evaluation plaquette



connaissance



Transmission IDE-
patient



Evaluation du contenu

Fiche professionnel

Charte



Connaissez vous la charte d'engagement pour la prévention du RI?
Si oui l'avez-vous signée?
Si oui est elle affichée à votre cabinet?

A envoyer avec le résultat
de l'enquête,
Engagez vous!

Charte d'engagement pour la prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance



Sélectionnez les items qui correspondent à votre pratique professionnelle

Je m'engage quotidiennement à :

- Effectuer une hygiène des mains avant et après votre examen ou votre soin
- Mettre à disposition des masques à porter en cas de toux ou d'éternuement
- Vous garantir l'usage conforme de matériels stérilisés ou désinfectés
- Recourir à une filière d'élimination des déchets de soins à risque
- Réaliser tout geste technique dans les conditions d'hygiène et d'asepsie adaptées

- Utiliser des tests rapides d'orientation diagnostique d'infections
- Vous prescrire des antibiotiques uniquement s'ils sont nécessaires
- Respecter les recommandations nationales de prescription d'antibiotiques
- Vous expliquer en détails votre traitement antibiotique
- Participer à l'information dispensée par le praticien sur votre traitement antibiotique
- Participer à la surveillance clinique de votre traitement antibiotique

- Etre à jour de mes vaccinations
- Veiller aux vaccinations de mon équipe soignante
- Faire régulièrement le point sur vos vaccinations

- Actualiser mes connaissances sur la prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance
- Répondre à vos interrogations sur tous ces sujets



Remplissez vos coordonnées

Préparez votre mailing professionnel



Enquête Régionale

Précautions standard en HAD



26 au 30
novembre 2018



A l'occasion la huitième édition de la Semaine de la sécurité des patients, nous vous demandons de bien vouloir remplir le

Questionnaire sur les précautions standard

accessible au lien suivant :

[Lien à copier](#)

Chronogramme

- ▶ Septembre–octobre : préparez vos fichiers adresses mail des professionnels (salariés+liberaux)
- ▶ fin Septembre envoi du lien fichier structure/CPIAS
- ▶ **Avant le 15 octobre: remplissage Structure**
- ▶ Novembre : envoi du **lien professionnel** / le CPIAS à transmettre **à vos IDE lors de la semaine sécurité patient (26 au 30 nov)**
- ▶ Relance professionnels le 10 décembre
- ▶ **15 décembre: Arrêt réponse, lien inactivé, envoi corrigé+plaquette PS+Charte**
- ▶ Fin janvier: Résultats régionaux+ fichiers par HAD si réponses > 10

A télécharger gratuitement:

<https://sf2h.net/communiquez-autour-precautions-standard-2017>



Charte d'engagement pour la prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance

Sélectionnez les items qui correspondent à votre pratique professionnelle

Je m'engage quotidiennement à :

- Effectuer une hygiène des mains avant et après votre examen ou votre soin
- Mettre à disposition des masques à porter en cas de toux ou d'éternuement
- Vous garantir l'usage conforme de matériels stérilisés ou désinfectés
- Recourir à une filière d'élimination des déchets de soins à risque
- Réaliser tout geste technique dans les conditions d'hygiène et d'asepsie adaptées

- Utiliser des tests rapides d'orientation diagnostique d'infections
- Vous prescrire des antibiotiques uniquement s'ils sont nécessaires
- Respecter les recommandations nationales de prescription d'antibiotiques
- Vous expliquer en détails votre traitement antibiotique
- Participer à l'information dispensée par le praticien sur votre traitement antibiotique
- Participer à la surveillance clinique de votre traitement antibiotique

- Etre à jour de mes vaccinations
- Veiller aux vaccinations de mon équipe soignante
- Faire régulièrement le point sur vos vaccinations

- Actualiser mes connaissances sur la prévention du risque infectieux et de l'antibiorésistance
- Répondre à vos interrogations sur tous ces sujets

Remplissez vos coordonnées

http://cpias-ara-apps.chu-lyon.fr/charte_ville/index.php



Dépliant papier – Précautions standard – Juin 2017 – 100 exemplaires

HYGIÈNES

PRÉCAUTIONS STANDARD

● Disponible

42,00 €

1

ajouter au panier

s'abonner à nos revues

proposer un article

<https://www.hygienes.net/boutique/hygienes-2/depliant-papier-precautions-standard-juin-2017-100-exemplaires/>

Actions à suivre

- ▶ Module de formation en ligne sur les Précautions standard pour 2020
- ▶ Adaptation d'un module créé par le CPIAS pour les ES et EMS (lancé en 2019)
- ▶ Appel à volontaire pour participer au groupe de travail pour en discuter
- ▶ A présenter à l'URPS IDEL, pour participation au GT

Merci de votre attention